



L'édito



Gaston le dragon

Avec un peu de chance, vous l'avez peut-être déjà croisé en ville, Gaston le dragon. Il s'agit d'une activité pédagogique visant à promouvoir le livre auprès des enfants qui fréquentent les crèches de la Ville de Neuchâtel. Selon un rituel bien établi, Gaston se déplace tous les quinze jours d'une crèche à l'autre en compagnie des enfants et de leurs éducatrices, le dos chargé de livres. Son arrivée est à chaque fois un événement, fêté comme il se doit, afin de montrer aux enfants, et en particulier à ceux qui n'ont pas cette chance à la maison, que le livre permet de passer de bien agréables moments.

Gaston le dragon constitue une mesure parmi d'autres de prévention de l'illettrisme au préscolaire et s'inscrit dans une démarche plus vaste de promotion de l'égalité des chances entre les enfants de toutes les catégories sociales. En effet, toutes les études le montrent, c'est au plus jeune âge, bien avant l'apprentissage de la lecture à l'école, qu'il convient d'agir pour donner aux enfants le goût du livre.

Le défi n'est au demeurant pas que social et culturel, il est également économique: une étude menée en 2007 a chiffré le coût de l'illettrisme en Suisse à plus de 1,3 milliard de francs par année, dont 300 millions rien que pour les pouvoirs publics. Extrapolé à notre Ville, cela représente environ 1,2 million de francs de dépenses sociales et de manque à gagner fiscal chaque année. Prévenir l'illettrisme est donc payant, sans parler du bénéfice pour la démocratie et la dignité humaine.

*Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration*



Le PLR Blaise Péquignot cède la présidence du Conseil général à Catherine Loetscher Schneider du groupe PopVertsSol.

Une manne inespérée

Divine surprise pour le grand argentier communal! La première estimation des comptes 2010 de la Ville laisse entrevoir un résultat positif de plus de 5,7 millions de francs alors que le budget prévoyait un déficit de 6,3 millions de francs. L'impôt sur les personnes morales réserve à nouveau une agréable nouvelle.

Plusieurs entreprises ont obtenu de bons résultats en 2009. Dopés encore par l'effet des taux de change, ces résultats leur ont permis de dégager d'importants bénéfices. Elles ont donc versé des montants considérables au 31 mars dernier, en prévision de leur taxation 2009.

Des variations de faible importance

Les informations statistiques actuelles indiquent que l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait être moins élevé que prévu au budget. Concernant les charges de personnel, des améliorations semblent poindre à l'horizon avec une diminution d'un million de francs, soit environ 1%. Cet écart s'explique principalement par des postes discutés ou prévus, mais qui ne sont pas encore pourvus. Les intérêts passifs ainsi que les amortissements connaissent le même sort avec une diminution respective d'un million et de 600'000 francs.

Certaines subventions devraient engendrer des coûts plus élevés que

prévu: un million de francs pour la part au fonds de péréquation et 1,9 million de francs de report de charges du canton.

La situation reste fragile

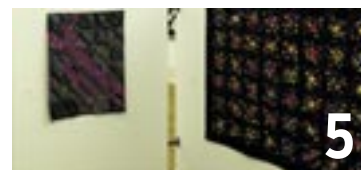
Ce bon résultat, s'il est confirmé par la seconde projection du mois d'août 2010, permettra à la Ville de reprendre son souffle. Même si certains indicateurs annoncent le retour de la croissance, la situation reste fragile, selon le Conseil communal, notamment d'un point de vue international. En route vers le millénaire de la Ville, il est donc nécessaire d'agir avec prudence et détermination en vue de construire l'avenir avec sérénité.



Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel se déroulera du 4 au 11 juillet.



Le Théâtre du Passage a récemment dévoilé le programme de sa prochaine saison 2010-2011.

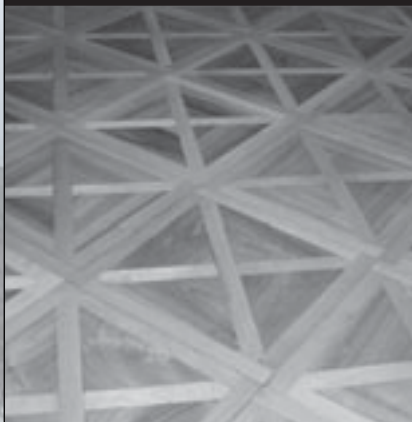


Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel expose des œuvres de textile jusqu'au 19 septembre.



Stoppa Filis SA
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Art quilt

Le Musée d'art et d'histoire dédie une exposition aux matières textiles. Le public découvrira les œuvres de plus de 90 artistes suisses et étrangers au travers de sept salles. A visiter jusqu'au 19 septembre!

Page 5

Caves du Palais

Le Conseil général a accepté un rapport de l'exécutif concernant la vente du bâtiment des anciennes Caves du Palais. Le bâtiment sera cédé à la régie Naef immobilier Neuchâtel SA pour un montant de 2 millions de francs.

Page 8

Changement de président

Le Bureau du Conseil général fait peau neuve. Catherine Loetscher Schneider du groupe PopVertsSol succède au PLR Blaise Péquignot à la présidence du Conseil général pour l'année 2010-2011.

Page 9



Une course en ville

Les Championnats du monde masters de course d'orientation auront lieu du 31 juillet au 7 août dans l'Arc jurassien. La ville de Neuchâtel accueillera la finale de la course sprint le 1^{er} août. Jérôme Attinger, coordinateur de l'événement présente les différents aspects de cette compétition.

Page 16

Bonnes vacances!

Le prochain numéro de «Vivre la ville» paraîtra le mercredi 1^{er} septembre.

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel débarque pour une 10^e édition



Le film « Gallants » s'inspire des films d'arts martiaux d'époque. A découvrir en première suisse! • Photo: sp

Le NIFFF fête ses 10 ans

La 10^e édition du NIFFF se déroulera du 4 au 11 juillet. Cette année, une salle supplémentaire ouverte au Théâtre du Passage permettra d'étoffer la programmation de la manifestation. Le festival propose une dizaine de premières européennes et deux premières mondiales. Le public aura également la possibilité de découvrir l'évolution du fantastique dans la littérature, dans l'art contemporain, et même dans la musique.

Le NIFFF 2010, c'est huit jours de projections, cinq salles et un open air de 800 places. Le festival proposera près de 120 séances publiques. Des longs et des courts métrages produits dans 19 pays différents seront présentés aux festivaliers.

Des compétitions internationales

La Compétition internationale fait partie intégrante du NIFFF. Avec deux compétitions de longs métrages, le festival explore toutes les déclinaisons du fantastique. Cette année, le jury du NIFFF sera composé de nombreuses personnalités du cinéma, dont l'actrice américaine Nancy Allen (Robocop) et le Suisse Ueli Steiger, chef opérateur de «Godzilla», «10'000 BC» et «Austin Powers». Le

festival proposera également une sélection issue de la Compétition asiatique avec entre autres une utilisation originale des arts martiaux.

Evénements spéciaux

Le NIFFF s'associe à la Maison d'Ailleurs pour organiser une journée de rencontres réunissant plusieurs écrivains qui réinventent l'écriture fantastique. Le festival collabore également avec le Théâtre du Passage qui fête lui aussi ses dix ans et présentent ensemble le spectacle «Dernier thé à Baden-Baden, Les monologues d'un agent double» de Plonk et Replonk, sur une mise en scène d'Andrea Novicov. Pour couronner la soirée d'anniversaire du NIFFF le 8 juillet, le groupe rock The Young Gods accompagnera en live le film «Swissmade 2069».

Un symposium en marge du festival

La 5^e édition d'Imaging the Future se tiendra en marge du festival les 7 et 8 juillet. Cet événement interdisciplinaire est entièrement dédié aux images de synthèse. Spécialistes de cinéma, de jeux vidéos ou des nouvelles technologies se réuniront pour découvrir les différents processus de création du film «Avatar» de James Cameron. Une grande partie du programme sera

consacrée aux Serious Games. Il s'agit de l'application des jeux vidéos à des fins thérapeutiques, pédagogiques ou encore sociales. La venue de Douglas Trumbull, pionnier des effets spéciaux cinématographiques constitue l'événement phare de la manifestation. (ak)

Seize chorales à Neuchâtel

Le Festival choral international de Neuchâtel aura lieu du 7 au 10 juillet. A l'occasion de cette 13^e édition, seize chorales provenant de l'étranger feront le déplacement jusqu'à Neuchâtel. Dès le matin, le public aura la possibilité de découvrir un programme spécialement consacré au répertoire de la Renaissance. Les premiers concerts commenceront à 10 heures à la Collégiale. Durant l'après-midi, les chœurs invités donneront également des représentations sur le thème de leur choix au Temple du Bas. Dès 20 heures, les visiteurs auront l'occasion de découvrir la musique typique des différents pays représentés. Programme complet sur www.fcin.ch.



Le Théâtre du Passage propose une saison exceptionnelle pour son 10^e anniversaire

Dix ans et toujours pas sage!

Le Théâtre du Passage a dix ans. Pour célébrer cette première décennie, Robert Bouvier et son équipe proposent une saison exceptionnelle qui va se dérouler sur 11 mois et qui comprendra pas moins de 46 spectacles. La vente des abonnements bat son plein et c'est peu dire qu'elle rencontre un grand succès.

Du 3 novembre 2000 à aujourd'hui, le Théâtre du Passage a accueilli 381 spectacles pour 983 représentations. En dix ans, pas moins de 260'000 spectateurs sont venus rire, pleurer, vibrer ou s'interroger dans ce lieu de spectacle rempli d'émotions. Le Passage cette dernière décennie, c'est également 104 représentations scolaires et un taux de fréquentation moyen de 90% qui témoigne de la qualité de la programmation.

Cirque national de Chine

Toujours pas sage, le Passage a donc décidé de fêter ses dix ans par des coups de folie et une saison déraisonnablement longue comprenant 46 spectacles répartis sur 11 mois. On y verra des productions de qualité, entre théâtre, danse, humour, musique, opéra, cirque, chanson et music hall. Millésime exceptionnel, la saison 2010-2011 ressemble à un gâteau d'anniversaire décoré de deux splendides cerises: la venue en décembre du



La compagnie L'Outil de la ressemblance de Robert Sandoz (sous la table) est dans la saison 2010-2011 avec « Monsieur chasse » de Feydeau. • Photo: sp

cirque national de Chine et, en février, de « Raoul », le fantastique spectacle de James Thiérée.

Feydeau et Marivaux

Le Passage continue par ailleurs à collaborer avec les acteurs culturels locaux – le breaker Dayva et son nouveau spectacle Hyfi par exemple – et présente quatre créations « maison »: « Monsieur chasse » de Feydeau et « Kafka sur le rivage » de Murakami par la Cie L'outil de la ressemblance ainsi que « Les peintres au charbon » de Lee Hall et « Les acteurs de bonne

foi » de Marivaux par la Cie du Passage.

Volpino dans les communes

Pour ses dix ans, le Passage invite tous les enfants nés en 2000 à découvrir le 3 novembre dans la grande salle « Le roi, la reine, le clown et l'enfant » par le Théâtre de Sartrouville. En novembre toujours, la roulotte du renardeau Volpino s'arrêtera dans toutes les communes membres du syndicat du Passage et dans la cour du Théâtre. Ce théâtre de marionnettes et d'objets devrait plaire aux enfants.

A signaler encore les journées portes ouvertes les 6 et 7 novembre, une initiation au tango fin janvier 2011, un spectacle décentralisé à Yverdon-les-Bains, des concerts et des rencontres les mercredis à midi et plein d'autres bonnes choses.

A ce jour, le Passage a déjà vendu 1066 abonnements. La vente de billets individuels commencera le 7 septembre. Programme complet sur www.theatredupassage.ch



Festival de danse contemporaine

La danse contemporaine prendra ses quartiers du 3 au 18 juillet à Neuchâtel. Pour sa 8^e édition, le Festival Neuchâtel Scène ouverte 2010 propose deux semaines d'activités rythmées. La compagnie Linga ouvrira les feux avec un spectacle programmé samedi 3 juillet à 20h30 au Théâtre du Passage. Outre de nombreux spectacles dont plusieurs gratuits dans l'espace public, le Festival organise également des ateliers d'initiation à la danse. Le péristyle de l'Hôtel de Ville abritera l'exposition photographique « Transe en danse » de Christophe Cardinaux jusqu'au 17 juillet. Programme complet sur www.adn-scene-ouverte.ch.



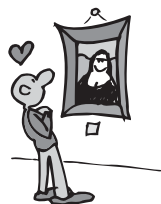
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Du 3 juillet au 7 septembre, exposition: « Grands formats. Livres d'exception de la BPU ». Ouvert ma-di de 11 à 18h. Vernissage, vendredi 2 juillet à 18h45 à la Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1).

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 15 août, exposition « De Rio à Neuchâtel – les enfants du cirque ».



Jusqu'au 19 septembre, exposition « EXNA 4, Patchwork contemporain suisse et européen ».

Jeu 1^{er} juillet à 11h15, démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Samedi 3 juillet à 16h30, exposition EXNA 4, visite commentée par Caroline Junier en présence d'Elisabeth Jost-Blatter.

Dimanche 4 juillet à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 1^{er} août, exposition « Les machines de Léonard de Vinci ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 12 septembre, exposition Günter Grass-Bestiarium. Entrée libre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 4 juillet, exposition Philippe Roman, peintures.

Boutique d'information sociale (BIS) (rue St-Maurice 4), jusqu'au 15 septembre, exposition « La violence conjugale c'est... ». Ouvert lu-ve de 8 à 12h et de 13h30 à 17h.

Collégiale, jusqu'au 20 septembre, exposition « Justice et dignité humaine ».

Home de l'Ermitage (rue Louis-Favre 1), jusqu'au 18 août, de 9h30 à 16h, exposition des tableaux réalisés par les résidents.

Temple du Bas, jusqu'au 14 août, exposition « Hiroshima et Nagasaki ». Ouvert de 16 à 18 heures les jours ouvrables, samedi de 11 à 13 heures.

Théâtre

Musée d'art et d'histoire (espl. L.-Robert 1), jeudi 1^{er}, vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juillet à 21h30: « Isabelle, trois caravelles et un charlatan », de Dario Fo, spectacle joué en plein air par la Comédie de Serrières. Infos et réservations: tél. 032 725 76 00, www.tumulte.ch

Conférences

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), mercredi 30 juin à 18h, conférence organisée en collaboration avec l'Association Ecoparc: « Comment réduire la taxe CO₂ de votre entreprise? ». www.ecoparc.ch



L'actualité culturelle

Exposition d'été à la Collégiale

L'exposition *Justice et dignité humaine* qui s'inscrit dans le cycle de manifestations organisées par l'Association pour la Collégiale présente une quarantaine d'illustrations des célèbres caricaturistes Jean-Marc Elzingre, Albert de Pury, Mix & Remix et André Paul.

Des thèmes très actuels tels que la justice sociale, la violence au quotidien ou l'enfant objet sont abordés avec humour et invitent le visiteur à la réflexion. Ce dernier pourra participer à un concours en dessinant sa propre caricature en réponse à un thème de l'exposition ou sur un sujet de l'actualité récente.

Collégiale, exposition visible jusqu'au 20 septembre.

Danse et atelier de mouvement



L'école de danse Zully Salas présentera son spectacle samedi 3 juillet au théâtre du Pommier.

A côté d'un spectacle intimiste avec ses petites élèves, Zully Salas, maître de ballet et chorégraphe diplômée en Roumanie, présente un nouveau concept qui allie mouvement, histoires de vie, communication, cheminement et transformation sur un fond musical et poétique (Haiku).

Les saisons se suivent? Nos périodes de vie se suivent? Certaines plaisantes et d'autres pas? Avec cette nouvelle façon de bouger qui ne demande ni formation, ni capacité spéciale, on peut communiquer avec soi, sa propre histoire, s'y promener, la voir différemment, etc. Et pour sa pratique, il n'y a pas de limite d'âge.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, samedi 3 juillet à 15 heures et à 18 heures. Durée du spectacle: 1 heure. Entrée: Fr. 12.-, AVS/AI, étudiants Fr. 10.-, carte CCN et enfants Fr. 5.-. Réservations: tél. 032 725 05 05.

La voix magique

Les concerts de la Collégiale inaugureront cette année un nouveau concept intitulé «La voix magique».

La Collégiale accueillera le premier projet de la série placé sous le signe de

l'innovation et de la rencontre des arts, les mercredi 7, 14 et 21 juillet. Clara Meloni, soprano, Aurélie Matthey, violon, Antoine Joly, clarinettes, Olivier Membrez, percussions, Simon Peguiron, orgue et Antoine Le Roy, récitant, unissent leurs forces pour offrir au public un moment d'écoute et de vision féériques. Références culturelles revisitées autour du plaisir de raconter une histoire, illustrations originales projetées sur grand écran: l'atmosphère intime et estivale de la Collégiale devient le théâtre d'une création unique en son genre. **Collégiale, mercredi 7, 14 et 21 juillet à 20 heures. Entrée: Fr. 30.-, réductions AVS, étudiants, chômeurs, membres soutien, membres Club espace. Location: tél. 032 717 79 07.**



Le Musée d'art et d'histoire consacre une exposition au textile jusqu'au 19 septembre

Exposition d'art quilt

L'art quilt? Il s'agit d'une expression artistique exploitant le textile. Très pratiquée, elle n'est que rarement exposée dans les musées suisses. Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) a donc décidé d'y consacrer une exposition majeure. Intitulée «EXNA 4, Patchwork contemporain suisse et européen», cette exposition propose une centaine d'œuvres jouant avec différentes matières textiles. A découvrir jusqu'au 19 septembre!

Le public découvrira les œuvres de plus de 90 artistes suisses et étrangers au travers de sept salles. Un programme d'animations variées donnera notamment l'opportunité aux visiteurs d'élire l'œuvre qui recevra le «Prix du public».

Un concours ouvert en 2008

La première partie de l'exposition se prénomme «Patchwork contemporain suisse». Elle comporte une cinquantaine d'œuvres issues d'un concours lancé en 2008. Sélectionnées par un jury international, ces œuvres ont été réalisées par des artistes exclusivement suisses. Ces derniers évoquent des thèmes artistiques contemporains en grand format.



Le Musée d'art et d'histoire expose notamment des œuvres réalisées par des artistes résidant en Suisse ou par des Suisses de l'étranger.

Collaboration internationale

La seconde partie de l'exposition réunit les œuvres de plus de quarante artistes provenant d'Allemagne, de Belgique, de Finlande, de France, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et du Danemark. Ceux-ci ont été invités à réaliser un patchwork de 35 cm par 35 cm. Intitulée «35/35, Patchwork contemporain européen», cette partie de l'exposition présente un instantané de la création européenne du moment.

Se documenter sur l'art quilt

L'exposition propose une salle entièrement dédiée à la documentation. Les visiteurs pourront consulter toutes sortes d'ouvrages au sujet de l'art quilt. Le catalogue de l'exposition ainsi que son cd-rom seront également disponibles sur place. Le public découvrira finalement une présentation de quelques œuvres des artistes, membres du jury qui ont départagé les travaux suisses de cette exposition. (ak)

Chronique culturelle



Fils de pub

Ainsi donc le supercentre de Marin tente de se faire passer pour un palais des beaux-arts. Il n'en fallait pas moins pour inaugurer le «mall» de ce gigantesque temple de la consommation. Deux conceptions s'affrontent quant à la présence de l'art dans les centres commerciaux. Il y a les tenants du pragmatisme qui entendent démocratiser l'art en le sortant des musées pour le montrer au plus grand nombre sur ces nouvelles places publiques que sont les supermarchés. Et il y a les puristes qui refusent toute instrumentalisation de l'art au profit d'une politique de marketing. Les deux positions se défendent. Pour nous, un centre commercial ne sera jamais un palais des beaux-arts. On peut certes y célébrer l'art de vivre mais les expositions et autres performances d'artistes ne doivent pas servir à vendre. Ne mélangeons pas les bidons svp! Non mais! C'est un peu comme si on utilisait le Che pour promouvoir des bagnoles! La pub récupère tout et ne respecte rien. Ceci dit, la campagne lancée pour Marin Centre confine au génie puisque tout le monde en parle. Consommez! Il n'y a rien à voir... mais tout à acheter puisque tout se vend, y compris l'art.

Patrice Neuenschwander



Ghielmetti

Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

 Le Parlement des Jeunes de Neuchâtel s'invite au Mondial

Le PJNE organise un baby-foot humain sur les Jeunes-Rives



Le soleil se pointe (gentiment), la chaleur nous accable (déjà plus) et la Coupe du monde envahit nos téléviseurs. Le Parlement des Jeunes (PJNE) vous propose de mixer tout ça et de vous retrouver au Village du monde les 6 et 7 juillet.

Au programme de ces journées spéciales jeunes? Un baby-foot humain organisé par le Service de la jeunesse et de l'intégration, le Service des sports et le Centre de loisirs. Cette animation gratuite aura lieu de 14 à 18 heures pour les jeunes et moins jeunes.

Un espace réservé aux jeunes

Au stand du Parlement des Jeunes, nous vous proposons les cocktails du Conseil des Jeunes (Neuch'Wood), différentes boissons, des hot-dogs, des gaufres et des croque-monsieur. Nous souhaitons de plus favoriser la jeunesse à venir voir nombreuse les demi-finales en lui proposant un espace pour les jeunes de 10 à 25 ans.

Des jeunes qui bougent

Mais n'oublions pas que le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel n'est pas seulement un stand au milieu d'autres stands dans un village éphémère. Non, le PJNE, c'est plus que ça! Ce sont des jeunes qui se bougent pour d'autres jeunes, pour

leur ville et pour eux-mêmes. Une expérience de vie dans une ville bientôt millénaire. Certains souhaitent aider dans l'organisation des festivités du Millénaire, notamment en lançant et en suivant l'idée de la Fête des voisins qui réunira les gens dans les rues et dans les foyers, afin que le voisinage apprenne à se connaître. D'autres se battent depuis des années afin de voir sortir la Carte Jeunes qui procurera aux jeunes des tarifs préférentiels dans la plupart des magasins de la Ville. En effet, au goût de la plupart d'entre nous, la vie à Neuchâtel est trop chère et mériterait d'être améliorée à ce niveau-là.

Finalement, le PJNE, c'est surtout, de la bonne humeur, un esprit de camaraderie prononcé, une grande famille ouverte à tous qui vous attend les 6 et 7 juillet au Village du monde.

Joyce Maurin



La Ville jeune

Marathon scolaire

La 31^e édition du marathon scolaire des Ecoles primaires de la Ville de Neuchâtel se courra **jeudi 1^{er} juillet prochain, dès 16h30**, sur la plaine du Mail, en-dessous du collège secondaire. Le tour de circuit mesurera 650 mètres.

La compétition est réservée à tous les élèves des écoles primaires du chef-lieu. Les enfants de 1^{er}, 2^e et 3^e années effectueront deux tours alors que les élèves des degrés 4 et 5 se mesureront sur trois tours.

La proclamation des résultats interviendra aux alentours de 19h30. Tous les classements pourront ensuite être consultés sur le site www.rpn.ch.

Fête de la jeunesse

Sur le thème «Evasion dans l'espace», le traditionnel cortège de la fête de la jeunesse partira **vendredi 2 juillet à 14h45** face à l'Université et empruntera l'avenue du 1^{er}-Mars, la rue de la Place-d'Armes, la place Pury (côté est), la rue du Seyon, la Croix-du-Marché, la rue de l'Hôpital, le carrefour du bas des Terreaux, le faubourg de l'Hôpital, la rue de l'Orangerie, pour terminer dans l'allée du Jardin anglais et dans la partie est du faubourg du Lac.

A l'issue du défilé, différentes animations auront lieu dès 15h30 au Jardin anglais dont un concert de Ubulhebe Africa, suivi d'un spectacle de

magie et d'une démonstration et initiation de danse par l'école de Giant Studio. Les enfants découvriront également le sculpteur de ballons Zebrano, l'humoriste Samuelito, un lâcher de ballons organisé par le Kiwanis et des stands de grimage.

En cas de temps incertain, le numéro de tél. 1600, rubrique 5, RTN et les répondants de la direction (032 717 78 60) renseigneront dès 12 heures.

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

(fbg du Lac 1), la bibliothèque et la ludothèque seront fermées du samedi 3 juillet à 12 heures au mardi 10 août à 10 heures.

Atelier des musées, des ateliers colorés et ludiques pour les enfants de 4 à 17 ans auront lieu les 4, 6, 7, 8 et 9 juillet dans les musées.

Renseignements et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch. tél. 032 717 79 18 (mardi-vendredi matin).

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



La Ville vend le bâtiment des anciennes Caves du Palais à une régie immobilière

Un peu de culture dans les Caves

Le Conseil général a accepté lundi soir par 22 voix contre 12 et 4 abstentions le rapport de l'exécutif concernant la vente du bâtiment des anciennes Caves du Palais, sis rue des Terreaux 9. Le bâtiment sera vendu en l'état à la régie Naef immobilier Neuchâtel SA pour un montant de 2 millions de francs. L'acquéreur sera tenu de réaliser à ses frais un concours d'architecture, sur invitation, dans le but de garantir la qualité de l'intervention sur le bâtiment. Et, amendement socialiste oblige, un espace à vocation culturelle ou d'intérêt public devra être aménagé dans les caves voûtées.

La régie immobilière en question souhaite établir les bureaux de son agence de Neuchâtel dans le bâtiment des anciennes Caves du Palais. Plus centré et mieux exposé, ce dernier lui permettra de poursuivre son développement. La venue de cette régie au centre-ville occasionnera à terme la création d'une centaine d'emplois.

«Il y avait matière à projets»

«On attendait autre chose qu'une vente pure et simple», s'est exclamé Nicolas de Pury au nom du groupe PopVertsSol. Et d'ajouter: «Le promoteur fait une excellente affaire sur le dos de notre Ville». Pour le groupe PLR, il n'en est rien: «la Ville

ne brade pas ce bâtiment». Le groupe socialiste s'est étonné du fait que le Conseil communal n'ait pas eu de projets pour ce bâtiment. «Il y avait pourtant matière à projets», a déclaré Matthieu Béguelin. Le groupe UDC, lui, a salué la volonté de l'acquéreur de créer des emplois et de rénover. Au vote final, la droite a approuvé l'arrêté tandis qu'une majorité de PopVertsSol et une minorité de socialistes s'y sont opposés.

Diminuer la dette de la Ville

Le bâtiment des Caves du Palais a été échangé contre des terrains situés sous l'Observatoire par décision du Conseil général du 30 juin 2003. Cet échange s'est avéré fructueux au vu des 26 logements qui ont été construits sous l'Observatoire, a commenté le conseiller communal Olivier Arni. «Les finances de la Ville ne permettent pas de concrétiser des projets pour les Caves du Palais», a-t-il ajouté. Cette vente donne l'occasion à la Ville d'augmenter sa fortune nette de 1'145'000 francs et par conséquent de diminuer son endettement. «L'attractivité d'une ville se mesure aussi par le nombre d'emplois qu'elle génère», a déclaré le Directeur de l'environnement à propos de la création de nouveaux emplois occasionnée par cette vente.

Une option rejetée

Après étude, le Conseil communal a rejeté l'option d'un droit de superficie, ce qui a suscité un vif débat entre les différents groupes. Le fait que cet immeuble soit classé en première catégorie du plan des sites et des mesures de protection assure la conservation des qualités patrimoniales du bâtiment. La volonté de l'acquéreur de constituer de la propriété par étage complique la constitution d'un droit de superficie. L'importance des investissements prévus pour la transformation du bâtiment rendrait le coût de la reprise très élevé plaçant la Ville en mauvaise posture.

Un débat qui suscite des amendements

Le groupe socialiste a proposé un amendement pour que le concours d'architecture sur invitation comprenne la création de surfaces culturelles ou d'intérêt public dans les caves voûtées du sous-sol. Cet amendement a été adopté par 18 voix contre 8 et 12 abstentions. Suite au débat concernant la vente du bâtiment des anciennes Caves du Palais, le groupe UDC a également proposé un sous-amendement visant à réserver ce local à la Bibliothèque Pestalozzi. Le principal intéressé n'ayant pas été consulté, le

plénium a balayé le sous-amendement par 32 voix contre 4 et 2 abstentions.

Début des travaux

Le concours d'architecture sur invitation se déroulera durant le second semestre 2010. Les travaux commenceront en automne 2011, après les festivités du Millénaire et devraient se terminer en décembre 2012. (ak)



Passage à la Caisse de pensions unique

Le Conseil général a adopté à l'unanimité le rapport de l'exécutif relatif à l'entrée du personnel de la Ville dans la Caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel. La création de la Caisse de pensions unique de la fonction publique neuchâteloise prévue au 1^{er} janvier 2009 a finalement été repoussée au 1^{er} janvier 2010. Le prix d'entrée estimé en 2008 a fortement diminué pour atteindre finalement un montant de 14,8 millions de francs.



Passation de pouvoir au perchoir du Con

Une femme

L'écologiste Catherine Loetscher Schneider a succédé lundi soir au PLR Blaise Péquignot à la présidence du Conseil général. Femme de tête et de conviction, la nouvelle première citoyenne de Neuchâtel qui aime les idées mais encore plus leur concrétisation, a plaidé la cause des femmes et de l'environnement.

Auparavant, le président sortant avait exhorté la majorité de gauche à tenir davantage compte des points de vue de la minorité et à faire fi des partis pris idéologiques pour le bien de la cité. La séance s'est prolongée par une réception au goût de terroir dans la cour du collège des Terreaux.

Catherine Loetscher Schneider a commencé par remercier Blaise Péquignot pour le travail accompli quand bien même le président sortant a parfois tenté de faire travailler le

Le bâtiment des anciennes Caves du Palais accueillera les bureaux de la régie Naef immobilier Neuchâtel SA.





Didier Burkhalter et son épouse ont trinqué avec le président de la Ville Daniel Perdrizat, ancien collègue du conseiller fédéral.

Didier Burkhalter à la Maladière

En accueillant officiellement le 21 juin Didier Burkhalter et son épouse au stade de la Maladière, le Conseil communal n'a pas dérogé à la tradition qui veut que l'exécutif reçoive tout nouveau conseiller fédéral lors de sa première venue sur le territoire communal. A l'issue de cette réception durant laquelle le chef du Département fédéral de l'intérieur a pris connaissance du programme des manifestations organisées par la Ville à l'occasion de son Millénaire, le Conseil communal et son hôte ont regardé le match de football opposant la Suisse au Chili dans le lobby du stade de la Maladière en compagnie d'un nombreux public. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'aula de la Faculté de droit et de sciences économiques afin d'y prononcer une conférence dans le cadre de l'assemblée générale du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVA) dont la Ville de Neuchâtel est membre. Le conseiller fédéral Burkhalter est un ancien collègue de Françoise Jeaneret et Daniel Perdrizat. Il a accepté de présider le comité d'honneur du Millénaire.

Conseil général: Catherine Loetscher Schneider succède à Blaise Péquignot

qui concrétise ses idées

Conseil général au-delà de l'heure réglementaire de 22 heures... Elle lui a offert un ouvrage du professeur Viktor Klemperer qui illustre comment le langage peut modifier la pensée des hommes, partant leur action.

Vivre autrement

La nouvelle présidente a convenu que le hasard était pour beaucoup dans son accession au perchoir mais son passé y est aussi pour quelque chose. Catherine Loetscher Schneider a connu une enfance très politisée. Arrivée à Neuchâtel dans les années 80 pour y étudier, elle a rapidement rencontré un groupe de personnes pour qui «la nature n'était pas le décor de nos vies mais la condition même de celles-ci...» Convaincue que nos modes de vie vont inéluctablement changer, la nouvelle élue estime que «toutes les décisions sensées que nous

pouvons prendre aujourd'hui pour limiter notre empreinte écologique sur la planète augmentent nos chances de pouvoir vivre sereinement les différents bouleversements qui nous attendent». En tant que politiciens, nous nous devons de mettre à disposition de la société des infrastructures qui lui permettent de vivre autrement.

Partager le pouvoir

Catherine Loetscher Schneider veut s'engager pour la cause des femmes. Depuis 1968, date à laquelle celles-ci ont obtenu le droit de vote à Neuchâtel, 40 présidents se sont succédés à la tête du Conseil général. Seules 13 étaient des femmes! C'est assez dire la nécessité de réinventer le partage du pouvoir! Et la nouvelle présidente de conclure son discours d'investiture par un plaidoyer en faveur de la mobilité douce.

Ecouter la minorité

Auparavant, le président sortant Blaise Péquignot s'était inquiété de la démission de 12 conseillers généraux durant l'année écoulée. Ce taux de renouvellement de 30% peut inquiéter et interpeller. Il témoigne finalement de l'investissement réel qu'implique la charge qui est loin d'être uniquement honorifique. «Nous siégeons dans ce conseil non pour soutenir aveuglement les thèses du parti auquel nous sommes affiliés mais pour veiller à la gestion de la cité, a lancé Blaise Péquignot, appelant ses pairs à prendre plus souvent en compte certains arguments raisonnables et à abandonner une position idéologique pour se rassembler dans une solution pragmatique profitable pour la Ville. Blaise Péquignot a quitté son fauteuil de président en réaffirmant la nécessité de redéfinir les missions de l'administration et de la restructurer.

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe PLR est satisfait que les Caves du Palais aient trouvé un acquéreur privé car la Ville n'a pas les moyens nécessaires pour procéder à la rénovation du bâtiment.

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin : «Le rapport sur la vente des Caves du Palais a partagé notre groupe. Si une partie d'entre nous l'a accepté pour son projet de rénovation et les emplois qu'il peut attirer, une autre partie a regretté que la Ville n'ait pas eu de projet de réaffectation pour un tel bâtiment.

Raison pour laquelle nous avons déposé un amendement, demandant que le concours d'architecture prévu pour la rénovation du lieu comprenne la réalisation d'un espace culturel ou d'intérêt public dans la partie des caves voûtées.

Il s'agissait ainsi de nous assurer que ces lieux restent accessibles aux habitant-e-s de notre ville, dont l'intérêt pour ces murs s'est vu à l'occasion des manifestations qui s'y sont déroulées depuis sa réouverture au public.

C'est aussi l'occasion de rappeler que nous sommes convaincus qu'une collectivité publique a pour rôle de faire prévaloir l'intérêt gé-

ral sur l'intérêt financier, certes nécessaire, mais qui ne doit pas primer sur la nécessité d'encourager le lien social et la vie associative dans notre cité.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot : «Enfin, il était temps ! Le bâtiment des Caves du Palais, datant du début du XVIII^e siècle, pourra être rénové. La Ville en était devenue propriétaire il y a 7 ans ; depuis lors, par manque de moyens financiers, elle n'a jamais pu concrétiser un projet concernant cet édifice. Une régie immobilière souhaitant étendre ses activités dans notre commune va l'acquérir. Cette opération permet à notre Ville d'augmenter sa fortune nette de 1'145'000 francs. Le groupe UDC espère que les travaux de rénovation seront confiés à des PME de notre région. Au final, de sa situation de «citrouille», en raison de l'inevitable du temps qui passe, les Caves du Palais pourront retrouver leurs splendeurs.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury : «PopVertsSol regrette la vente des Caves du Palais pour plusieurs raisons :

- Nous sommes opposés à la vente de notre patrimoine.
- Nous regrettons vivement qu'un droit de superficie n'ait pas été retenu dans les négociations avec le futur acquéreur. Le droit de superficie est un outil de pilotage très intéressant dans une politique d'urbanisme.
- Nous sommes opposés à ce qu'il n'y ait que des bureaux et aucun logement prévu. De plus, il faudra accorder une dérogation à ce principe de faire dans tout bâtiment du centre-ville, un ou deux étages de logements.

Pour conclure, notre groupe a vraiment le sentiment d'être le dindon de la farce d'une certaine politique d'urbanisme. Le saviez-vous ? En 2003, nous avons échangé pour 1,5 million

un terrain contre une ruine (les Caves du Palais). Depuis lors, 26 appartements ont vu le jour. 1,5 million pour 26 appartements d'un certain standing. Qui dit mieux ?»

Groupe PLR

Amelie Blohm Guéissaz : «Le groupe PLR est très content que les Caves du Palais ont trouvé un acquéreur car il ne faut pas être architecte pour constater que ce bâtiment en plein milieu de la ville est en très mauvais état !

Cette proposition de vente est une occasion unique, fait par un acquéreur privé à un moment où la Ville n'a en tout cas pas les moyens de procéder elle-même aux rénovations nécessaires. En même temps, la vente augmentera la fortune nette et évite des charges lourdes à la Ville.

Les Caves du Palais ne sont nullement nécessaires au bon fonctionnement de la Ville. Par contre pour l'image de la Ville la rénovation est une excellente chose.»

A propos...



A la volée !

Les championnats du monde de football se déroulent actuellement en Afrique du Sud selon un canevas bien rôdé. A certaines exceptions que nous nous plaisons à mettre en évidence. Côté pile, le paquet est attrayant, traditionnel et parfois sportif. De l'autre, face, à l'image de celle perdue par l'équipe de France, l'événement fait couler beaucoup d'encre. Si les prestations des équipes nationales, Nati y compris, sont analysées comme les ballons, sous toutes les coutures, qu'en est-il de la forme?

Le comportement d'abord, sinon l'arrogance des joueurs français et de leur entraîneur Raymond Domenech en particulier, nous rappelle la nécessité de réhabiliter les manières et les formes qui sont, «les divinités tutélaires des associations humaines», dixit Benjamin Constant.

Les erreurs d'arbitrage ensuite, ne font qu'envenimer l'ambiance et pourrir le jeu, sans évoquer les conséquences sportives qui resteront à jamais inconnues. A ce stade, l'insistance des dirigeants du football mondial à différer l'introduction de «l'œil technique» reste incompréhensible. Le monde du hockey n'a-t-il pas lui, résolu aujourd'hui ce moyen de trancher pour garantir l'équité sportive?

L'heure est donc à la décision car persévérer dans ce désert des bonnes manières et oublier de s'adapter à la société, transformerait à tout jamais les Bleus... en hématome!

Rémy Voirol

Activités en plein air au Jardin anglais

Dans le cadre de ses 125 ans, le Service des parcs et promenades invite la population à passer l'après-midi du mercredi 30 juin au Jardin anglais. Dès 13h30, les enfants pourront grimper dans les arbres, planter un arbre et des fleurs, enlever du bitume, fabriquer des nichoirs, courir sous l'arrosage, etc.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Renseignements: tél. 032 717 86 60.

La Ville officielle

Horaires d'été des bureaux de l'Administration communale

Durant la période estivale – du 12 juillet au 13 août –, les bureaux suivants seront ouverts comme suit:

- **Contrôle des habitants**, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 – ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermé l'après-midi.
- **Direction, secrétariat, bureau technique et taxes des déchets de la Section des Infrastructures et Energies et Sécurité**, fbg de l'Hôpital 2 et 4 – ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermé l'après-midi.
- **Secrétariat des écoles enfantines et primaires**, av. du 1^{er}-Mars 2 – fermé du 10 juillet au 1^{er} août.
- **Bureaux du Service des forêts** – fermés du 26 juillet au 6 août.
- **Service des domaines** – fermé du 26 juillet au 5 août.
- **Service des sports** – du 5 juillet au 16 août, ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
- **Musée d'art et d'histoire** – administration ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Ouverture du musée au public, horaires inchangés.
- **Musée d'histoire naturelle et Musée d'ethnographie** – horaires des bureaux inchangés.
- **Théâtre du Passage** – administration ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h. Billetterie, vente des billets individuels le 7 septembre.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Blaise Péquignot (PLR), président, puis de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), présidente.

Y compris la présidente, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: MM. Yves Froidevaux (PopVertsSol), Roy Cairala (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant la vente du bâtiment des anciennes Caves du Palais, rue des Terreaux 9, à Neuchâtel,
- modifiant le Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987,
- modifiant l'arrêté fixant la rémunération du personnel communal, du 7 décembre 1970,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 28 juin 2010, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au jeudi 19 août 2010.

Neuchâtel, le 30 juin 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat
Le chancelier, Rémy Voirol



Horaires période estivale

Du 12 juillet au 13 août, l'accueil clientèle Viteos SA, fbg de l'Hôpital 4, sera ouvert

du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermé l'après-midi.

Bibliothèque publique et universitaire

Horaires d'été

Du 5 au 31 juillet, **la lecture publique, le fonds d'étude et salle de lecture** seront ouverts du lundi au vendredi de 14 à 18 heures, fermé les samedis et dimanches.

Du 2 au 15 août, **la lecture publique** sera ouverte lundi-mercredi-vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi et dimanche fermés.

Du 2 au 15 août également, **le fonds d'étude et la salle de lecture** seront ouverts du lundi au vendredi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Samedi et dimanche fermés.

Réouverture selon l'horaire habituel, lundi 16 août.

La chronique « passion verte » de...

Bon œil !

Luc
Vincent



Les plantes à massifs qui ornent les parterres de nos jardins sont d'origine exotique, et parfois elles sont le fruit de plusieurs siècles de sélections et de croisements. Partons à l'aventure pour suivre l'épopée du *Zinnia* de nos jardins.

C'est dans les montagnes du Mexique, vers 1700, que l'on a découvert le premier *Zinnia*. Selon une légende, un jeune botaniste allemand aurait découvert dans les montagnes mexicaines une plante inconnue. Comme ces fleurs étaient presque fanées, il mit quelques plantes dans son sac pour pouvoir en récolter les graines. Chemin faisant, il fut attaqué par des bandits; lorsqu'ils ouvrirent son sac, ils n'y trouvèrent que des fleurs mortes. Croyant avoir affaire à un simplet, les bandits lui laissèrent la vie sauve.

C'est seulement une légende! Car en 1759, c'est le botaniste suédois Carl Linné qui dédia le genre *Zinnia* au médecin botaniste allemand Johann Gottfried Zinn, directeur du jardin botanique de l'Université de Gottin-



gen. Malheureusement, durant sa courte vie de 27 ans, il n'a pas eu l'occasion de se rendre au Mexique. Par contre, il est encore reconnu de nos jours pour ses travaux sur la morphologie des yeux.

Depuis, on a découvert dans les montagnes du Mexique entre 900 et 2000 mètres une douzaine d'espèces de *Zinnia*. C'est à partir de 1799 que

le premier *Zinnia* a été introduit en Europe. Au départ, le *Zinnia* a tout de suite séduit pour ses coloris vifs. C'est à partir de 1860 que sont apparues les premières fleurs doubles et que l'on a commencé à faire les premiers croisements. Pour simplifier, on trouve deux catégories de *Zinnia*: la première est le *Zinnia elegans* qui donne de grosses fleurs

hautes de 60 à 80 cm, surtout utilisées pour la fleur coupée et la confection de bouquets estivaux. Pour cette catégorie, voici un petit conseil: ne pas couper la fleur qui vient de s'épanouir mais attendre que la première rangée d'étamines apparaisse pour couper la fleur, votre bouquet tiendra ainsi plus longtemps. La deuxième catégorie est le *Zinnia angustifolia*, une fleur plus petite d'une hauteur de 30 à 40 cm très appréciée pour la plantation en massifs. Il y a encore quelques années, lorsque l'on cultivait le *Zinnia*, on était régulièrement confronté à des maladies fongiques. Heureusement, en 1980 aux Etats-Unis, l'Université du Maryland a entrepris un grand travail de croisements afin de sélectionner des plantes plus résistantes aux attaques de champignons. Cela a été le départ d'une seconde jeunesse pour la culture du *Zinnia*.

Après ce long chemin, qui a pris plusieurs siècles, vous pouvez admirer la riche floraison des *Zinnia* à Neuchâtel, principalement au quai du Mont-Blanc, au Jardin anglais, ainsi que, pour la première fois, une variété à fleurs bicolores blanches et roses le long du quai Ostervald.

Dans le langage des fleurs, offrir un *Zinnia* est un signe d'inconstance...

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire



Les promeneurs se sont arrêtés un instant, le temps d'être saisis par le photographe dans la perspective de la rue de l'Orangerie. Cette rue percée en 1859 doit son nom au bâtiment bas et allongé se trouvant sur la droite. Alexandre DuPeyrou (dont on aperçoit l'hôtel particulier en arrière-plan) l'a fait bâtir vers 1770 pour y abriter son orangerie. Cet édifice a été transformé en 1799 déjà en maison d'habitation en y ajoutant un étage. Photographie attribuée à A. Garcin, 1871 (Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel), Vincent Callet-Molin.

Enquête publique

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation des immeubles 7, ruelle Breton, articles 10676 et 1879 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Serge Duquène.

Les plans peuvent être consultés du 25 juin au 25 août 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Fête Nationale dimanche 1^{er} août

La manifestation du 1^{er} août débutera à 17 heures sur le quai Ostervald.

Les personnes qui souhaitent participer au cortège se rendront à 20h45 sur le parvis de la Collégiale où des lampions seront distribués à tous les participants au défilé.

Le cortège partira à 21 heures pour le quai Ostervald et sera accueilli en fanfare par l'Union des Musiques Neuchâtel.

M. Daniel Brodt, président de l'Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel prononcera l'allocation de bienvenue avant le message des églises par le pasteur Florian Bille.

Puis, M. Pierre Hirschy, président de l'organisation des Championnats du monde master de course d'orientation 2010 prendra la parole pour la partie officielle. Après le cantique suisse, les feux d'artifice en cinq tableaux seront tirés aux environs de 22h15.

La population est invitée à pavoiser et à poursuivre la fête sur le quai Ostervald avec DJ Dobs.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Muséum d'histoire naturelle, un poste de

conservateur/trice-adjoint/e de zoologie des invertébrés à 85%

qui se verra confier les tâches suivantes:

- gestion, accroissement et étude des collections des invertébrés (entomologie principalement),
- conception d'expositions dans tous les domaines des sciences naturelles,
- organisation de manifestations publiques et de conférences,
- recherche scientifique dans les divers domaines des collections,
- contacts avec les chercheurs et les spécialistes,
- suivi des stagiaires.

Nous recherchons un/e collaborateur/trice au bénéfice d'un titre universitaire en sciences naturelles et d'une expérience dans la gestion et la mise en valeur des collections, ayant un intérêt pour la conception d'expositions et souhaitant participer à l'activité d'une institution largement ouverte au public.

Si de plus vous avez le sens du travail en équipe et savez vous montrer polyvalent(e), cette offre vous concerne et nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, copie des diplômes et certificats), **jusqu'au 15 août 2010**, à l'adresse suivante:

Direction du Muséum d'histoire naturelle
M. Christophe Dufour
Rue des Terreaux 14
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2011.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Christophe Dufour, au 032 717 79 61.

Vide-grenier de l'ancienne école de la Maladière

Dans la perspective de la prochaine réalisation du futur bâtiment de l'EPFL Microcity, la «déconstruction» de l'ancienne école de la Maladière (Maladière 81) interviendra dans le courant de l'automne 2010.

A cette occasion les Directions de la jeunesse et de l'intégration et de l'urbanisme mettent sur pied un vide-grenier de l'ancienne école

samedi 21 août de 10 à 12 heures à l'intérieur de l'école (accès par l'entrée principale sud)

L'objectif consiste à permettre à d'anciens instituteurs et élèves ainsi qu'aux habitants du quartier en priorité et à la population de pouvoir faire l'acquisition, à des prix raisonnables, de diverses pièces de mobilier scolaire, d'accessoires, d'ustensiles et d'armoires, à l'exclusion de tout élément fixe.

La vente se fera au comptant sur place. Enlèvement des gros objets le même jour, au plus tard avant 16 heures. Pas de visites, ni de rendez-vous préalables.

Renseignements: Claude Debrot, tél. 079 388 16 57 dès 13 heures.

Echos

■ Samedi dernier, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice des sports, à l'assemblée générale de la Ligue nationale de basketball.

■ Vendredi, le Conseil communal in corpore participera au cortège officiel de la Fête de la jeunesse.

■ Dimanche 4 juillet et dimanche 11 juillet, M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, à la cérémonie d'ouverture et à la cérémonie de clôture du Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF).

■ Samedi 10 juillet, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, président, au concert de clôture du Festival Choral international.

■ Dimanche 11 juillet, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice des sports, à la journée officielle des Championnats Suisses de wakeboard.

■ Dimanche 1^{er} août, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, président, à la fête nationale à Chaumont.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Susanne et Albert Hinnen-Straub et Simone et Henri Menghini-Breton, à l'occasion du 60^e anniversaire de leurs mariages ainsi qu'à M^{me} et M. Yvette et René Cherno-Péter, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

Cartes journalières CFF

Les cartes journalières CFF, les cartes journalières pour la navigation et l'émission de bons pour les abonnements Onde verte pour les adultes sont disponibles depuis le 21 juin au guichet du Contrôle des habitants situé à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1.

Il est également possible de commander les cartes journalières CFF via le site internet de la Ville de Neuchâtel avec paiement par cartes bancaires.



Programme cinéma pour la semaine du 30 juin au 6 juillet

APOLLO 1 032 710 10 33**L'AGENCE TOUS RISQUES**

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, me au lu 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Bradley Cooper, Liam Neeson.
De Joe Carnahan.

APOLLO 2 032 710 10 33**SEX AND THE CITY 2**

5^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h, ve/sa 23h.
Acteurs: Sarah Jessica Parker, Kim Cattrall, Kristin Davis.
De Michael Patrick King.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33**STREET DANCE**

7^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Charlotte Rampling, Chris Wilson.
De Max Giwa. Digital 3D. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33**BREATH MADE VISIBLE**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h15.
De Ruedi Gerber.
Première suisse.

APOLLO 3 032 710 10 33**EN EAUX TROUBLES**

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h15, 20h15.
Acteurs: Pal Sverre Valheim Hagen, Trine Dyrholm.
De Erik Poppe.

APOLLO 3 032 710 10 33**SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL**

9^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF + VO s-t fr/all. me au ma 18h.
De Coline Serreau.
Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33**PRINCE OF PERSIA: LES SABLES DU TEMPS**

7^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Gemma Arterton.
De Mike Newel.
Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44**SHREK, IL ÉTAIT UNE FIN**

1^{er} semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me au ve, lu/ma 15h, 17h30, 20h15, ve/sa 22h45, sa/di 13h45, 16h, 18h15, 20h30.
De Mike Mitchell. Digital 3D.

BIO 032 710 10 55**L'ILLUSIONNISTE**

3^e semaine.
VF me au ma 16h, 20h30.
De Sylvain Chomet.

BIO 032 710 10 55**COPIE CONFORME**

2^e semaine. VF me au ma 18h15.
Acteurs: Juliette Binoche, William Shimell, Jean-Claude Carrière.
De Abbas Kiarostami.

REX 032 710 10 77**MILLÉNIUM 2**

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Michael Nyqvist, Noomi Rapace.
De Daniel Alfredson.
Première suisse.

STUDIO 032 710 10 88**KISS & KILL**

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15.
Acteurs: Ashton Kutcher, Katherine Heigl, Thomas Selleck.
De Robert Luketic.

STUDIO 032 710 10 88**LA TÊTE EN FRICHE**

5^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus, Maurane.
De Jean Becker.

STUDIO 032 710 10 88**ROBIN DES BOIS**

8^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Russel Crowe, Cate Blanchett.
De Ridley Scott.
Dernières séances.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Cimetière de Beauregard: ouvert sans interruption. Accueil lundi - vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 032 717 72 47.

Club de cinéastes (rue des Fahys 173), permanences mardi et jeudi entre 20h et 22h30. Site internet: <http://www.epi-video.ch>

Consultation juridique de l'Ordre des avocats neuchâtelois (rue des Beaux-Arts 11), mercredi de 16h à 19h.

Croix-Rouge Suisse (av. du 1^{er}-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **No 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 4 juillet

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte paroissial, départ de l'aumônerie de jeunesse en Arménie. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h. Samedi de 11 à 13h (expo Hiroshima et Nagasaki).

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 4. Juli 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchengemeindehaus Poudrières, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 19h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): je 1^{er} juillet à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... la nouvelle présidente au perchoir

LES SOLDES DU SIECLE
MEUBLES DU BATTOIR ♦ **CASSE-PRIX**
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Rte Cantonale entre Bois
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat et Fribourg du Lan
12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE ET L'ETRANGER
40 ANS DE CONFIANCE Qualité - Prix - Propreté

GADEAU
A CHAQUE CLIENT





L'Arc jurassien accueillera les Championnats du monde masters de course d'orientation du 31 juillet au 7 août

Des coureurs au cœur de la ville

Les Championnats du monde masters de course d'orientation sont organisés pour la première fois en Suisse, dans l'Arc jurassien. Du 31 juillet au 7 août, quelque 4600 coureurs de 35 à 96 ans fouleront les montagnes neuchâteloises et les pâturages des Franches-Montagnes. La ville de Neuchâtel accueillera la finale de la course sprint le jour de la Fête nationale du 1^{er} août. Jérôme Attinger, vice-président du comité d'organisation et coordinateur de l'événement, expose les retombées d'une telle manifestation sur la région.

La course d'orientation, c'est quoi plus exactement?

Cette activité sportive comporte deux types de courses. D'une part, les courses de sprint généralement organisées en milieu urbain. Et d'autre part, les courses classiques qui se déroulent en forêt ou à travers des pâturages. Dans les deux cas, les coureurs se battent contre la montre. Munis d'une carte et d'une boussole, ils doivent accomplir un parcours jalonné de postes de contrôle.

Comment vont s'organiser ces Championnats du monde?

Autant pour la course sprint que pour la course classique, les coureurs, répartis en 25 catégories selon leur âge, vont prendre part dans un premier temps à des courses qualificatives. Les meilleurs coureurs participeront ensuite à la finale A. Les viennent ensuite auront la possibilité de courir, mais dans une finale B ou C. La



Selon Jérôme Attinger, toute association sportive a besoin de gros événements pour stimuler ses membres.

La compétition comprend cinq épreuves qui se dérouleront pendant la semaine. Les qualifications et la finale de la course sprint auront lieu respectivement le samedi 31 juillet en ville de La Chaux-de-Fonds et le dimanche 1^{er} août en ville de Neuchâtel. Le reste de la semaine sera consacré à la course longue distance. La première qualification aura lieu le 3 août aux Breuleux (JU) et la seconde aux Cernets-Verrières (NE) le 4 août. Après une journée de repos, la finale se déroulera le 6 août au Cernil (NE), au-dessus des Bayards.

Quel chemin les participants emprunteront-ils lors de la finale de la course sprint en ville de Neuchâtel le 1^{er} août?

Nous rassemblerons les coureurs sur l'esplanade de la Maladière. Le départ de la finale sera donné aux Jeunes-Rives et l'arrivée est prévue à la place du marché. Une fois la course terminée, les participants pourront regagner la Rivaraine par le quai Ostervald et par la place du Port où se tiendra le Festival des sports de rue (voir encadré).

Comment allez-vous gérer la présence de ces nombreux coureurs en pleine ville?

Nous attendons une grande discipline de la part des coureurs. Chacun

d'entre eux devra se présenter au bon départ. Nous allons organiser des départs chaque minute. Les orienteurs devront se montrer attentifs pour ne pas louper leur départ. En matière de sécurité, nous bouclerons le périmètre de la course au trafic. Seuls les transports publics et les riverains seront autorisés à franchir la zone de compétition dans le but de limiter les éventuels risques. Nous placerons une cinquantaine de personnes pour surveiller les postes disposés au centre-ville. Elles auront également pour tâche d'informer la population et de répondre à ses questions.

Et dans la nature? Pourrait-il y avoir des conséquences sur l'environnement?

Nous avons du gérer des problèmes en amont. Par exemple, la région des Breuleux compte de nombreux pâturages où bovins et chevaux vivent en liberté. Nous avons rapidement pris contact avec les paysans pour gérer cette problématique de manière à ce que les animaux ne pâturent pas dans le périmètre de course le jour J.

Nous avons également rencontré des problèmes pour les étapes du Cernil et des Cernets-Verrières. En collaboration avec les services cantonaux compétents et les associations pour la protection de la nature, nous avons sélectionné des zones appropriées à un trafic important de

coureurs. Nous avons déplacé certains postes de manière à réduire l'impact de la compétition sur l'environnement. Cette manifestation s'inscrit dans une perspective de développement durable. A titre d'exemple, chaque participant recevra un abonnement Onde verte pour la durée de la compétition. Les cantines constituent le poste qui produit le plus de déchets. Nous allons donc favoriser la vaisselle biodégradable et le tri des déchets.

Quelles seront les retombées de cette manifestation sur le canton de Neuchâtel?

Notre région a besoin de ce genre de manifestation pour révéler des bénévoles. Du point de vue touristique, cela fait longtemps que de nombreux hôtels de la région affichent complet. Cette manifestation apporte 40'000 nuitées pour une semaine de compétition. A titre de comparaison, l'Expo.02 en avait rapportées 80'000 en quatre mois. L'organisation de ces championnats



ne sera pas simplement bénéfique pour le canton, mais également pour une grande partie de l'Arc jurassien.

Anne Kybourg



longueur et la difficulté des parcours varient en fonction des catégories. Pour la population et les accompagnants, une course tout public sera proposée. Pour chaque course, plus de 300 bénévoles viendront assurer l'encadrement des coureurs.

Quel sera le programme de cette semaine sportive?

La place du Port s'anime

Le Festival des sports de rue prendra ses quartiers sur la place du Port du 30 juillet au 1^{er} août. Pour cette 11^e édition, la manifestation proposera de nouvelles activités telles que le kin-ball, sport qui se pratique avec une balle de plus d'un mètre de diamètre. Spectacles de danse, démonstrations de vélo freeride et tournoi de beachvolley sont notamment programmés.